

La République démocratique du Congo dans la Nouvelle économie du climat

Des territoires à la structuration de la valeur



FONDS SOCIAL
DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Post de Blog

Pendant longtemps, la question climatique en République démocratique du Congo s'est posée de manière paradoxale. Le pays est au cœur des équilibres écologiques mondiaux, mais en périphérie des mécanismes économiques qui en organisent la valeur.

Le bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical au monde, représente un stock de carbone considérable. À lui seul, il joue un rôle structurant dans la régulation du climat global. Pourtant, cette valeur reste largement produite localement... et captée ailleurs.

Pourquoi ?

Parce que dans la nouvelle économie du climat, la valeur n'existe pas spontanément. Elle doit être mesurée, certifiée, inscrite dans des systèmes. Et ces systèmes, historiquement, ne sont pas construits en République démocratique du Congo.

C'est ce décalage que les deux premiers volets de cette série ont mis en évidence : une insertion dans l'économie climatique mondiale... sans maîtrise des instruments qui permettent d'en capter la valeur.

Et ce malgré le formidable bond en avant permis par la métaphore du Pays Solution du Président Tshisekedi Tshilombo.

Le troisième volet marque un tournant. Il ne s'agit plus seulement de décrire un déséquilibre. Il s'agit d'observer une tentative concrète pour le transformer.

Le point de départ : des territoires riches... mais exclus

Tout commence dans les provinces du Grand Équateur. Équateur, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Tshuapa : des territoires immenses, au cœur du bassin forestier, où se superposent deux réalités.

D'un côté, une richesse écologique exceptionnelle.
De l'autre, une pauvreté rurale persistante.

Ce contraste n'est pas accidentel. Il traduit un problème structurel : les territoires produisent de la valeur environnementale, mais ne participent pas aux mécanismes qui permettent de la transformer en valeur économique.

Les communautés locales vivent dans les forêts, les gèrent, les préservent. Mais elles ne sont pas reconnues comme productrices au sens économique du terme.

Et dans cette économie, être bénéficiaire ne suffit pas. Il faut être identifié comme producteur.

C'est précisément là qu'intervient le projet MACC — Marché Communautaire du Carbone.

MACC : une tentative de rupture

Le projet MACC lancé et conduit par Phoenix Capital BV ne part pas de zéro. Il s'appuie sur des structures existantes : concessions forestières communautaires, autorités locales, groupements ruraux.

Mais il introduit une inflexion majeure.

Son objectif n'est pas simplement de préserver les forêts. Il est d'organiser leur valorisation économique au bénéfice des communautés.

Autrement dit, de transformer une ressource écologique en actif économique structuré.

Cela change tout.

Car on passe d'une logique de projet à une logique de système.
D'une logique de financement à une logique de chaîne de valeur.
D'une logique externe à une tentative de structuration depuis les territoires.

Le dimensionnement du projet est à la hauteur de cette ambition : plusieurs millions d'hectares concernés, des millions de bénéficiaires potentiels, une articulation entre conservation, restauration et production agricole durable.

On n'est plus dans un pilote. On est dans une transformation macro-territoriale.

Le vrai enjeu : organiser la valeur

Mais très vite, une limite apparaît.

Organiser un marché carbone à cette échelle ne peut pas reposer uniquement sur des dynamiques locales ou des acteurs privés. Il faut un cadre capable d'assurer cohérence, continuité et légitimité.

Autrement dit : une articulation avec l'État.

C'est ici qu'intervient un acteur inattendu dans cette économie du climat : le Fonds social de la République démocratique du Congo.

Le Fonds social : d'un outil social à un levier stratégique

À première vue, le Fonds social de la République démocratique du Congo n'est pas un acteur direct du climat. Historiquement, il intervient dans le développement communautaire : infrastructures locales, services sociaux, appui aux populations vulnérables.

Mais il possède un atout décisif.

Il est déjà présent dans les territoires.

Il connaît les communautés. Il dispose de relais locaux. Il sait opérer dans des environnements complexes, fragmentés, souvent peu structurés.

Et surtout, il est placé sous l'autorité de la Présidence.

Dans le contexte du MACC, cette position devient stratégique.

Le Fonds social n'est plus seulement un instrument de redistribution. Il devient une interface.

Entre l'État et les territoires.




Entre les politiques publiques et les communautés.

Entre le social et l'économique.

Une convergence inédite

Ce qui se joue ici dépasse un simple projet.

On assiste à la convergence de trois dynamiques :

-  une initiative territoriale (MACC),
-  une ingénierie de structuration (Phoenix),
-  un ancrage institutionnel (Fonds social).

Cette convergence est fondamentale.

Elle permet de relier des dimensions qui, jusque-là, restaient séparées : les ressources, les communautés, les instruments économiques.

Et elle ouvre une possibilité nouvelle : organiser la production, la structuration et la redistribution de la valeur à partir des territoires.

Réintégrer les territoires dans la chaîne de valeur

Dans les modèles précédents, les territoires congolais étaient situés en amont d'une chaîne de valeur externalisée.

Ils produisaient. D'autres structuraient. D'autres captaient.

Le projet MACC introduit une tentative de rééquilibrage.

En structurant les concessions communautaires, en organisant les acteurs locaux, en mettant en place des mécanismes de suivi et de paiement, il cherche à rapprocher les lieux de production et les lieux de valorisation.

Ce mouvement est essentiel.

Il ne supprime pas les interactions internationales. Mais il en modifie la logique.

La valeur ne circule plus uniquement vers l'extérieur. Elle commence à se structurer depuis les territoires.

Une nouvelle place pour les communautés

C'est sans doute le point le plus important.

Dans les dispositifs classiques, les communautés sont au cœur du système... mais en marge de la valeur.

Elles produisent, mais ne sont pas reconnues comme productrices.

Le MACC cherche à inverser cette logique.

À travers l'identification des acteurs, la structuration des droits, les mécanismes de paiement, les communautés deviennent des participants directs à la chaîne de valeur.

Elles ne sont plus seulement associées aux projets. Elles sont intégrées au système.

Ce déplacement est majeur.

Il transforme une économie d'assistance en économie de participation.

Du politique à l'opérationnel

Depuis 2019, la RDC a opéré un repositionnement stratégique fort avec la notion de « Pays Solution ».

Le pays affirme son rôle central dans les équilibres climatiques mondiaux. Il revendique une place dans la régulation globale.

Mais une affirmation politique ne suffit pas.

Sans instruments, sans chaînes de valeur, sans dispositifs opérationnels, la souveraineté reste théorique.

Le projet MACC marque précisément ce passage.

Il ne s'agit plus seulement de dire. Il s'agit de faire.

De structurer des flux.

D'organiser des acteurs.

De créer des mécanismes économiques.

C'est une tentative de traduction concrète d'une ambition stratégique.

Une transformation encore incomplète

Il faut toutefois rester lucide.

Ce qui se met en place est une dynamique. Pas encore un système stabilisé.

Les fonctions essentielles — identifier, tracer, sécuriser — restent à organiser pleinement. Les flux financiers doivent être structurés. Les liens avec les marchés consolidés.

Autrement dit, la structuration est engagée... mais elle n'est pas achevée.

La prochaine étape : le numérique

Et c'est précisément là que se situe la suite.

Car organiser une économie du climat à grande échelle ne peut se faire sans une infrastructure capable de gérer, avec précision et sécurité, les données, les identités, les transactions.

Le numérique devient alors une condition.

Non pas comme un outil isolé, mais comme une architecture capable de relier les territoires, les acteurs et les marchés.

C'est cette bascule qui s'opère à partir de février 2024.

Une demande initialement technique — intégrer des solutions numériques — va progressivement révéler une question beaucoup plus large :

Comment écrire la valeur ?

Comment l'identifier, la tracer, la sécuriser ?

Autrement dit, comment transformer une ambition territoriale en système économique structuré ?

Conclusion

Le troisième volet marque une étape décisive.

Il montre qu'une alternative commence à émerger : une économie du climat ancrée dans les territoires, structurée avec les communautés, articulée avec les institutions nationales.

Mais il montre aussi que cette transformation suppose une nouvelle couche d'infrastructure.

Une architecture capable de faire circuler la valeur, de la sécuriser, de la connecter aux marchés.

C'est l'objet du prochain volet.

Car au fond, la question reste la même :

Qui écrit la valeur ?

Et désormais :

Avec quels instruments ?